

VCEU DU CONSEIL CONSULTATIF EMIS LE 19 MARS 2019

Loi « école de la confiance »

Les parents d'élèves du groupe scolaire Paul Mulot, réunis avec les enseignants, en conseil extraordinaire le jeudi 14 mars 2019, en présence du Maire-délégué de Rouelles, représentant la mairie de Rouelles ont voté une motion afin d'alerter monsieur l'inspecteur de l'Education nationale du Havre est, sur la situation préoccupante des élèves en situation de handicap à l'école.

En effet, à l'heure où le gouvernement projette la mise en œuvre de la loi « Ecole de la confiance », nous faisons le constat d'une dégradation inquiétante des conditions d'accueil, de suivi médico-psychologique et d'accompagnement des enfants à besoins spécifiques et/ou handicapés au sein de ladite école, faute de moyens humains et matériels adaptés et suffisants sur l'arrondissement du Havre.

Le volet « Inclusion » de cette nouvelle loi prévoit à terme 80 % d'enfants en situation de handicap accueillis dans les classes en 2023, 50 % à la rentrée 2020/2021, c'est-à-dire demain !

Le manque de moyens est tel qu'il paraît difficilement envisageable de tenir ces engagements plus qu'ambitieux.

L'inclusion en milieu scolaire ordinaire des enfants handicapés est une bonne idée, il convient cependant, d'évaluer les besoins sur le terrain en rencontrant tous les acteurs concernés (familles, enseignants, professionnels de santé, élus locaux) avant d'en décider la mise en place à marche forcée !

En conséquence, le conseil consultatif de Rouelles vote le soutien à cette motion et demande que soit réalisé, en préalable de l'application de la loi « Ecole de la confiance », un état des lieux général des moyens mis à disposition sur les volets scolaires et médico-psychologiques, en présence de tous les acteurs concernés : Education nationale, ministère de la santé et des affaires sociales, secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, représentants des parents d'élèves et élus locaux.

**LE CONSEIL CONSULTATIF DE ROUELLES
ADOpte LE VCEU PAR 18 VOIX, 3 ABSTENTIONS
(Mme DORBEAUX AUBRUN, M. QUESNEL
ÉTANT ABSENTS ET NON REPRÉSENTÉS)**

Le Havre-Rouelles, le 21 mars 2019




**Christophe ARGENTIN
Maire-délégué de Rouelles**